



LES DÉCHETS, C'EST POUR LA POUCELLE.

« JE NAVIGUE, JE TRIE » L'OPÉRATION DE SENSIBILISATION 100% DÉDIÉE À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS MARINS PREND UNE DIMENSION EUROPÉENNE POUR LES 40 ANS DE L'ACCORD RAMOGE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La 6^e édition de l'opération « JE NAVIGUE, JE TRIE », initiative centrée sur la prévention des déchets marins de l'association VACANCES PROPRES, a été lancée officiellement le 11 juillet sur le Port du Lavandou (Var-83), l'un des 41 ports participants, en présence de Charlotte Bouvard, 1^{ère} adjointe au Maire Du Lavandou, François Galgani, océanographe à l'Ifremer et Parrain de l'opération, Carole Carpentier, Déléguée Générale de Vacances Propres, Anne Vissio, Secrétaire Exécutive de l'Accord Ramoge, ainsi que des représentants de la Fédération Française des Ports de Plaisance, du Ministère de l'Environnement, d'Eco-Emballages, d'Elipso et de Pavillon Bleu, partenaires de l'opération.

Créée en 2011 par VACANCES PROPRES, cette opération prend cette année un nouvel essor en se déployant en Italie et à Monaco, grâce à son nouveau partenariat avec l'Accord RAMOGE, signé en 1976 entre la France, la région de Ligurie en Italie et Monaco, pour préserver la biodiversité et prévenir les pollutions des eaux méditerranéennes. Le 40^e anniversaire de l'Accord RAMOGE est ainsi marqué par son partenariat avec l'opération « JE NAVIGUE, JE TRIE » de VACANCES PROPRES, développée ainsi sur 6 nouveaux ports italiens et 1 monégasque, qui s'ajoutent aux 34 ports français participants !

Cet été, l'association déploiera donc son opération « JE NAVIGUE, JE TRIE » dans 41 ports de plaisance, pour la plupart labellisés Pavillon Bleu, contre 30 en 2015 !

Son objectif : inciter les plaisanciers, via un dispositif de collecte facilitateur, à adopter le bon comportement avec leurs déchets en mer :

**« Rien par-dessus bord,
tous mes déchets au port ! »**

Une opération en totale adéquation avec les recommandations de son parrain, François Galgani (Océanographe à l'Ifremer – spécialiste de la pollution marine) :

« Le problème des déchets marins est devenu ces dernières années un thème majeur de l'environnement et de l'océanographie. Il est donc primordial de faire de la prévention par l'éducation et le développement du recyclage... ».

L'opération remporte un franc succès et gagne l'adhésion des plaisanciers, de plus en plus nombreux à être sensibilisés aux gestes propres et au geste de tri à bord : 90 000 en 2013, 95 000 en 2014 et **111 000 en 2015** !

Voir ci-après les ports participants ➔



UN DISPOSITIF DE COLLECTE ET DE TRI ADAPTÉ ET PÉDAGOGIQUE DÉPLOYÉ DANS 41 PORTS, DONT 34 PORTS FRANÇAIS, 6 ITALIENS ET 1 MONEGASQUE

Les plaisanciers disposeront d'un cabas réutilisable, réservé au tri des emballages, et auront accès, en libre-service, à un distributeur de sacs-poubelle (30L) installé sur les ports participants pour leurs déchets non recyclables. Des affiches signaleront l'opération et son dispositif complet dans chacun des ports qui mettront ainsi à la disposition de leurs plaisanciers pendant tout l'été un total de 37 000 cabas de tri et 48 000 sacs poubelle, de quoi démultiplier les bons gestes pour préserver nos océans et développer le recyclage !

Un dispositif aux messages et consignes trilingues (français, anglais, italien), pour une meilleure compréhension des plaisanciers, et des sacs plus écologiques : composés de matière recyclée à hauteur de 50% (contre 30% auparavant) avec un objectif de 100% d'ici 2020.

LES 41 PORTS PARTICIPANTS, LABELLISÉS PAVILLON BLEU (SAUF*)

Intérieur

Nancy, Port St-Georges
Thonon-les-Bains, Port de Rives

Manche & Atlantique

Saint-Valéry-sur-Somme
Dieppe
Dives-Cabourg-Houlgate
Ouistreham
Tréauville, Port de Diélette
Paimpol
Brest, Port du Moulin Blanc
Crozon, Port de Morgat
Talmont-Saint-Hilaire, Port de Bourgenay
La Rochelle
La Flotte
Loctudy
Saint-Denis d'Oléron
Le Verdon sur Mer, Port Médoc

Méditerranée

Saint-Cyprien
Argelès sur Mer
Maureilhan, Port Vendres en Domitienne
Cap d'Agde
Frontignan
Carnon
Grau du Roi, Port Camargue
Cassis, Calanque de Port Miou
Six-Fours les Plages, Port St-Pierre-des-Embiez
Hyères les Palmiers, Port St-Pierre
Bormes-les-Mimosas
Le Lavandou
Saint-Raphaël, Vieux port
Saint-Raphaël, Port Santa Lucia ^{New}
Cannes, Port Pierre Canto

Narbonne ^{New}
Cavalaire sur Mer* ^{New}
Cogolin ^{New}

Monaco

Port Fontvieille* ^{New}

Italie

La Spezia, Porto Mirabello ^{New}
La Spezia, Porto Venere ^{New}
Celle Ligure ^{New}
Alassio ^{New}
Savona, Porto Savona ^{New}
Varazze ^{New}

**Je navigue
Je trie**
Navigo e Riciclo - I sail, I sort

Déchets non-recyclables.
Tutti i rifiuti non riciclabili.
Je rapporte mes déchets au port.
Riporto i miei rifiuti al porto.
Stop aux déchets marins !
Stop ai rifiuti marini !



« JE NAVIGUE, JE TRIE »

L'OPÉRATION DE SENSIBILISATION 100% DÉDIÉE À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS MARINS
PREND UNE DIMENSION EUROPÉENNE POUR LES 40 ANS DE L'ACCORD RAMOGE

« JE NAVIGUE, JE TRIE » :

UNE OPÉRATION SOUTENUE PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES

Cette opération, menée en partenariat et soutenue par Eco-Emballages, le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, l'Accord RAMOGE et ELIPSO (*représentant les fabricants d'emballages plastiques et souples*), bénéficie également de la collaboration du Pavillon Bleu, le label environnemental international dédié depuis plus de 30 ans aux plages et ports de plaisance.



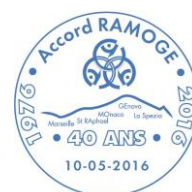
L'ACCORD RAMOGE FETE SES 40 ANS !

Signé en 1976 par trois pays riverains (Italie, France et Monaco), l'accord RAMOGE est un accord de coopération entre ces trois états afin de mettre en œuvre des actions concertées et communes en faveur de la préservation du milieu marin. Cette coopération est autant scientifique, administrative, technique qu'opérationnelle. Les activités de l'Accord portent d'une part sur la lutte contre la pollution et d'autre part sur la préservation de la biodiversité, dans un souci de gestion intégrée de la zone côtière.

L'Accord doit son nom aux premières syllabes des trois villes qui limitent sa zone de compétence : Saint-**R**aphaël à l'Ouest, **M**onaco et **G**enes à l'Est.

Aujourd'hui, pour mieux prendre en considération les découpages administratifs de chacun des Etats, les régions Provence-Alpes-Côte-D'azur et Ligurie sont pleinement incluses dans le périmètre de l'Accord.

Pour plus d'informations sur l'Accord RAMOGE : www.ramoge.org



Zoom sur « Je navigue, je trie » - édition 2015 :

111 000 plaisanciers sensibilisés à la prévention des déchets marins

Durant l'été 2015, VACANCES PROPRES a déployé son opération « Je Navigue, Je Trie » en partenariat avec le Ministère de l'Écologie, Eco-Emballages, ELIPSO, PlasticEurope et le Pavillon Bleu dans 30 ports labellisés. L'opération, parrainée par François Galgani de l'IFREMER, a permis de sensibiliser 111 000 plaisanciers au tri des déchets à bord, mais surtout à ne rien jeter en mer !

Rapporter les déchets au port et les trier est le double objectif de l'opération qui offre aux plaisanciers un véritable dispositif incitatif et facilitateur : 19 000 cabas réutilisables, dédiés au tri des emballages et 28 000 sacs poubelle pour les autres déchets ont été distribués aux navigateurs de l'été.

L'opération a reçu un écho très positif auprès des plaisanciers et 1/3 des ports participants a noté une augmentation du tri conforme à 81%.

Site internet : www.vacancespropres.com - Twitter : @VacancesPropres -

Facebook : facebook.com/vacancespropres

Contact presse : Sandra, Jennifer, Anaïs

ADOCOM – RP / Service de Presse de VACANCES PROPRES

ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM